



Abus de pouvoir d'un gendarme du var

Par **fabio27**, le **25/08/2014** à **13:49**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**rnLe dimanche 24/08 vers 21h, suite à l'appel de la crêperie du Plan de la Tour qui à appelé les gendarmes, l'un de ceux-ci a fait preuve d'une attitude d'abus d'autorité en me touchant du doigt plusieurs fois sans raison, me coupant la parole lorsque j'expliquais mettre mis en rogne envers la crêperie car mes enfants attendaient dans le froid des crêpes qui n'arrivaient pas...plus une serveuse hautaine...le gendarme faisait tout pour me pousser à bout, et me placer en garde à vue. De plus, lorsque ceux-ci ont pris mon idendité, que j'ai payé le crépier, ils m'ont suivi moi et ma famille dans les rues du Plan sur 1km jusqu'à ce que je leur demande ce qu'ils désiraient et ils m'ont redemandé ma ville de naissance pour cela j'ai du m'appuyer sur le rebord côté conducteur et répéter c'est alors que j'ai eu droit au -Ne vous appuyez pas sur la portière!! comme si j'étais un criminel, une merde et pas un père de famille! je suis outré de l'attitude de ce gendarme.rn[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **alterego**, le **25/08/2014** à **16:03**

Bonjour,rnrnAinsi c'était vous ?

Par **moisse**, le **25/08/2014** à **17:59**

Bonjour à vous aussi.rnPour avoir une réponse, encore faut-il poser une question.rnVous avez exposé un incident survenu certainement à torts partagés entre crêperie, client et gendarmes.rnMais si vous espérez qu'il existe une méthode vous permettant la mise en cause

de ce gendarme, l'obtention d'excuses... à mon avis cela va être difficile.
Vous pouvez toujours écrire au chef de corps et lui exprimer vos doléances.